

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

SPIRALE

ISIN : FR0000017337

Cet OPCVM est géré par Financière Arbevel - UCITS V

Nom de l'initiateur | Financière ARBEVEL

Site internet | www.arbevel.com.

Contact | Appelez le (01) 56 59 21 42 pour de plus amples informations

Devise du produit | Euro (EUR)

Date de production | 31/05/2023

Autorité compétente | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés. Financière ARBEVEL est agréée en France sous le numéro GP 97-111 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | SPIRALE est une SICAV

Durée | L'OPC a été créée le 17/06/2002 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs | L'OPCVM sous forme de SICAV a pour objectif de gestion la recherche d'une performance, nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur de référence EONIA capitalisé calculé sur la base de l'ESTER, majoré de 4%.

Cet indicateur de référence est utilisé comme élément d'appréciation à posteriori. EONIA est calculé sur la base de l'ESTER par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la gestion de la SICAV repose sur une allocation flexible entre les différentes classes d'actifs et sur une sélection d'OPC et fonds d'investissement sous-jacents.

Ainsi, la SICAV pourra investir en actions ou dans des OPCVM et/ou FIA exposés aux marchés actions, ainsi que sur les marchés d'obligations convertibles, sur toutes zones géographiques, tous styles de gestion, tous secteurs ou toutes capitalisations. La SICAV pourra également investir dans des OPCVM et/ou FIA exposés aux marchés de la dette publique ou privée sur tous types de maturités, toutes qualités de signatures y compris de notation basse inférieure à « investment grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notées, de toutes zones géographiques. Elle peut également investir dans des OPCVM et/ou FIA exposés à de la dette émergente. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations des agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.

La SICAV pourra être exposée à des stratégies de gestion alternative ou de performance absolue via la détention d'OPCVM et/ou FIA mettant en oeuvre de telles stratégies.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0% à 100% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes capitalisations et de tous secteurs, dont :
 - de 0% à 20% sur les marchés d'actions de pays émergents, via des OPC
 - de 0% à 100% en actions de petites et moyennes capitalisations (inférieures à 1 milliard).
- De 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation, via des OPC, dont :
 - de 0% à 25% en instruments de taux spéculatifs
 - de 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents
 - de 0% à 20% en obligations convertibles.

La fourchette de sensibilité de la SICAV au risque de taux sera comprise entre -2 et 10.

- De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Il n'est pas prévu de surexposition au-delà de l'actif net.

La SICAV peut être investie en :

- Actions jusqu'à 50% maximum de l'actif net,
- au-delà de 20 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30% en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français, en FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

La SICAV peut également intervenir sur les (i) contrats financiers à terme ferme ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit et de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille, (ii) emprunts d'espèces.

Affectation des revenus | Capitalisation

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi (j) à 12 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée chaque vendredi, à l'exception des jours fériés et de fermeture de Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés | Tous souscripteurs

L'OPCVM n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'US Person tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL - 20, rue de la Baume - 75008 PARIS.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque de gestion discrétionnaire | Le style de gestion reposant sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés, il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation | Les actions de petites capitalisations étant, en général, plus volatiles que les grosses capitalisations, la valeur liquidative du compartiment pourra avoir les mêmes comportements. Sur ces marchés, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations.

Risque de crédit | Il représente le risque éventuel de dégradation soudaine de la qualité d'un émetteur ou de celui de sa défaillance, la valeur des titres de créances ou obligataires peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité | Il représente la baisse de prix que le Fonds devrait potentiellement accepter pour pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Risque de contrepartie | Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché, l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille.

Impacts des techniques de gestion notamment des Instrument Financier à Terme | Le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à des instruments financiers à terme.

Garantie | Le Fonds n'est pas garanti en capital : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 069 EUR	6 117 EUR
	Rendement annuel moyen	-29,31%	-9,36%
Défavorable*	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 555 EUR	8 127 EUR
	Rendement annuel moyen	-24,45%	-4,06%
Intmédiaire**	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 012 EUR	11 132 EUR
	Rendement annuel moyen	0,12%	2,17%
Favorable***	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 822 EUR	14 020 EUR
	Rendement annuel moyen	28,22%	6,99%

* Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 31/05/2023

** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2014 et le 31/12/2019

*** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 31/08/2021

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2013 et 2023

Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter cet investissement ? ». Ils ne prennent pas en compte ni les frais éventuels dus à votre conseiller ou distributeur, ni votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE T-IL SI FINANCIERE ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	538 EUR	1 258 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,4%	2,3%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,5% avant déduction des coûts et de 2,2% après cette déduction.

Composition des coûts :

		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	4% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 4% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	400 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,37% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation se basant sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	131 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement.

Les actions de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Financière Arbevel (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique à l'adresse électronique: investisseurs@arbevel.com ou un courrier postal avec A/R à l'adresse postale : 20 rue de la Baume, 75008, Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société : https://arbevel.com/wp-content/uploads/2023/02/ARBEVEL_Traitement-reclamations-clients_Janv-2021.pdf

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'Actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>.

Au sens du règlement SFDR, le Fonds répond aux exigences de l'article 6.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur cet OPCVM.